

SIVU LA ROSIERE SAINT BERNARD

PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL

5 AVRIL 2023

Date de convocation : 30 mars 2023
 Date d'affichage : 30 mars 2023
 membres en exercice : 10
 membres présents : 9
 membres absents : 0
 membres ayant donné pouvoir : 1

Le 5 avril 2023 à 18h, les membres du Conseil syndical, dûment convoqués, se sont réunis salle du Conseil - La Savoyarde à Séez, sous la présidence de Jean-Claude Fraissard.

Etaient présents : Jean-Claude Fraissard, Lionel Arpin, Thierry Gaide, Dominique Maitre, Jean-Pierre Maitre, Thibault Gaidet, Christel Mailhe, Mathieu Leclercq

Etaient absents : Pierre Maze (donne pouvoir à Thibault Gaidet), Stéphane Gaide
 Matthieu Leclercq est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

Invités :

Jean Régaldo DSR, Directeur ; Véronique Pacaud DSR, Directrice des ventes

Approbation à l'unanimité du Procès-Verbal du 6 décembre 2022 – pas de remarques.

1 – DELIBERATIONS

D2023 001 - Compte de gestion 2022 - Approbation.

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil syndical du SIVU "La Rosière – Saint Bernard", le compte de gestion de l'année 2022 établi par le receveur municipal de Moutiers, comme suit :

Compte de Gestion 2022		
	Investissement	Fonctionnement
Recettes	- €	1 071 593,71 €
Dépenses	- €	885 679,22 €
Solde d'exécution	- €	185 914,49 €

Les chiffres étant en tous points identiques à ceux du compte administratif 2022, le Président propose de voter ce compte.

Les membres du Conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVENT le compte de gestion 2022 du SIVU "La Rosière – Saint Bernard" tel que présenté.

D2023 002 - Compte administratif 2022 - Approbation.

Discussion :

Jean-Claude Fraissard – explique – le résultat élevé de l'exercice correspond à des recettes qui n'ont pas pu être reversées aux communes avant le terme de l'année 2022 faute de décision modificative budgétaire correspondante dans les délais correspondants. Ces sommes seront versées aux communes en 2023.

Délibération :

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil syndical du SIVU "La Rosière Saint Bernard", le compte administratif de l'année 2022 établi par le service des finances de la commune de Montvalezan. Les réalisations de l'exercice sont les suivantes :

Compte Administratif 2022			
	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Fonctionnement	885 679,22 €	1 071 593,71 €	185 914,49 €
Investissement	- €	- €	- €

Monsieur le Président quitte la salle le temps du vote.

Les chiffres étant en tous points identiques à ceux du compte de gestion de l'année 2022, établi par les services du receveur municipal et approuvé par la délibération précédente du conseil, il est proposé d'approuver le compte administratif 2022.

Les membres du Conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité ; APPROUVENT le compte administratif 2022 du SIVU "La Rosière Saint Bernard" tel que présenté.

2023 003 -Affectation du résultat 2022 - Approbation.

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil syndical du SIVU "La Rosière Saint Bernard", le résultat d'exécution de l'année 2022, récapitulé ci-dessous :

Résultats d'exécution		
	Investissement	Fonctionnement
Report 2021	- €	1 805,67 €
Affectation obligatoire 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés		- €
Résultat 2022	- €	184 108,82 €
Résultat cumulé 2022 à affecter	- €	185 914,49 €

Monsieur le Président propose l'affectation du résultat de l'année 2022, comme suit :

Affectation de résultats		
	Investissement	Fonctionnement
Résultat à affecter	- €	185 914,49 €

Affectation obligatoire 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés		- €
Résultat à reporter au Budget primitif 2023	- €	185 914,49 €

Les membres du conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVENT** l'affectation du résultat qui sera inscrite au compte 002 du budget primitif 2023.

2023 004 - Budget primitif 2023 - Approbation.

Discussion :

Jean-Claude Fraissard – explique – le budget 2023 prévoit le financement de l'étude Climsnow.

Délibération :

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil syndical du SIVU "La Rosière Saint Bernard", le projet de budget primitif de l'année 2022, récapitulé ci-dessous :

Budget primitif 2023

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 293 914,49 €	1 108 000,00 €
RESULTAT 2022 REPORTE		185 914,49 €
<u>TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT</u>	1 293 914,49 €	1 293 914,49 €
INVESTISSEMENT	- €	- €
RESTES A REALISER	- €	
RESULTAT REPORTE	- €	
<u>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	- €	- €
<u>TOTAL BUDGET PRIMITIF 2023</u>	1 293 914,49 €	1 293 914,49 €

Les membres du conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVENT** le budget primitif pour l'année 2023 après reprise du résultat définitif et son inscription au compte 002.

D2023 005 - Remontées mécaniques – approbation des tarifs été 2023

Discussion :

Jean Régaldo – rappelle - aucune hausse en 4 ans sur la piétons et aucune hausse depuis 2020 pour les VTT. Selon les arrondis, l'évolution des tarifs proposés oscille entre +5 et +7%. A noter, le tarif journée Espace San Bernardo explose un peu car La Thuile vend le forfait à 32€ ; par conséquent, on devait se positionner en conséquence – à préciser que ce forfait ne se vend pas. Ouverture pendant 10 semaines du 1^{er} juillet au 8 septembre

Délibération :

Monsieur le Président présente aux membres de l'assemblée les tarifs proposés par la SAS « Domaine Skiable de la Rosière », pour la saison d'été 2023 et informe des éléments d'élaboration de ceux-ci.

PASS VTT	ADULTE à partir de 13 ans	ENFANT 5-12 ans	POINTS DE VENTE
1/2 JOURNÉE Matin (9h40-12h15) Après-midi (13h30-16h30)	16,00€	12,00€	FORFAIT SKIPASS EXPRESS 
JOURNÉE	19,00€	14,50€	FORFAIT SKIPASS EXPRESS 
SAISON	116,00€		FORFAIT SKIPASS EXPRESS
SAISON ABONNÉ Pour détenteur d'un forfait saison Hiver 2022/23	85,00€		FORFAIT SKIPASS EXPRESS
JOURNÉE ESPACE SAN BERNARDO (compter 40min pour relier les 2 sites en voiture)	36,00€	26,50€	FORFAIT SKIPASS EXPRESS

 Pass en vente au point de vente FORFAIT SKIPASS EXPRESS (La Rosière Centre)

 Pass disponible en libre accès aux bornes FORFAIT SKIPASS EXPRESS (La Rosière Centre)

— FORFAIT SKIPASS EXPRESS ouvert tous les jours de 9h15 à 12h00 et de 13h15 à 16h15 —

PASS PIETON	ADULTE à partir de 13 ans	ENFANT 5-12 ans	APPEL D'URGENCE EMERGENCY:
TICKET À L'UNITÉ	8,50€	6,50€	 112

 **Gratuité pour les enfants de - de 5 ans sur présentation d'un justificatif d'âge.**
Les forfaits 1/2 Journée, Journée et Saison sont strictement personnels et intransmissibles. Les forfaits Saison (+photo) sont nominatifs.

Les membres du Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVENT** les tarifs « été 2023 », tel que proposés par la SAS « Domaine Skiable de la Rosière » et portés à la présente délibération.

D2023 006 - Remontées mécaniques – Tarifs publics « Saison 2023/2024 » - Approbation

Discussion :

Jean Régaldo – Indique - Ouverture 1 semaine avant Noël le 16/12/23, fermeture 20/04/24 – Explique - Concernant la tarification, la formule de révision prévue à la DSP permettrait une augmentation de 9.24%.

On estime que c'est un peu trop au regard des évolutions tarifaires de l'an passé. On a établi une proposition de grille tarifaire à +7%.

Informe - Concernant le marché, d'après les éléments récupérés au salon Grand Ski, les exploitants seront entre +6% et +12%. En synthèse, sur les 2 années (2022-2023 et 2023-2024), tout le monde est à +15% environ.

Précise - A noter, pas d'augmentation du forfait saison sur l'hiver 2023-2024

Estime - Avec ce contexte d'inflation, on se dirige vers un système à l'américaine – tarif élevé à la journée, et si le client vient au-delà de 2.5 semaines, il pourra passer sur un forfait saison.

Précise – Le tarif du forfait 2/7 n'est pas changé non plus ; augmentation de 7% du forfait débutant car va intégrer un télésiège à la place d'un téléski (500m de ski) ; augmentation du forfait 4H pour réduire l'écart entre le forfait 4H et le forfait 1 jour sur les mêmes proportions que les autres stations – on obtiendra 5.5€ d'écart ; forfait journée à 55.5 €.

Explique - nos collègues de La Thuile, vendent essentiellement du 4 heures à plus de 50€ ; Les Italiens poussent le forfait journée et forfait saison (900€ à 1000€).

Rappelle - cet hiver 2022-2023, nous avons fait de très belles offres « Je Ski au Soleil » – l’an prochain on se positionnera à 29€ ; les Arcs sont entre 32 et 35€ ; le dimanche nous étions à 36€ - on joue sur « je skie au soleil » qui a très bien marché.

S’interroge - A voir si on envisage une prévente du 2/7 en début de saison.

Discussion sur l’idée d’un produit « ski à la carte » utilisables sur multiples stations. Réduction de -15% à -40% et des avantages conséquents.


Explique - Le Président de la CCHT avait souhaité mettre en place un forfait ski « pro » – le principe était de faire en sorte qu’il y ait un prix de base dans la station de rattachement et un prix pour accéder à toute la vallée – à l’époque, il y avait eu des blocages de certains moniteurs d’autres stations sur la question de devoir payer.

Jean-Claude Fraissard – indique - il y a des réunions qui vont être relancées à ce sujet – car effectivement, le contexte a évolué.

Souhaite – il serait intéressant d’aller voir les résultats du 1/7 à La Plagne et Les Arcs – savoir s’il y a une clientèle sur ce type de forfait.

Délibération :

Monsieur le Président présente aux membres de l’assemblée les tarifs proposés par la SAS « Domaine Skiable de la Rosière », pour la saison d’hiver 2023/2024 et informe des éléments d’élaboration de ceux-ci.

								
Tarifs forfaits de Remontées Mécaniques HIVER 2023-2024 <small>Hors carte rechargeable vendus 2€</small>								
Du 16/12/23 au 20/04/24	ADULTE 13 - 64 ans inclus		ENFANT 5 - 12 ans* inclus		SENIOR 65 - 74 ans* inclus		FAMILLE -TRIBU Dès 4 forfaits achetés simultanément	
	ESPACE SAN BERNARDO	DOMAINE LA ROSIERE	ESPACE SAN BERNARDO	DOMAINE LA ROSIERE	ESPACE SAN BERNARDO	DOMAINE LA ROSIERE	ESPACE SAN BERNARDO	
• 4 Heures		45.50 €		34.00 €		41.00 €	--	
• 1 journée	55.50 €	51.00 €	41.50 €	38.50 €	50.00 €	46.00 €	--	
• 2 jours consécutifs	101.50 €		76.00 €		91.50 €		--	
• 3 jours consécutifs	148.50 €		111.50 €		133.50 €		--	
• 4 jours consécutifs	196.00 €		147.00 €		176.50 €		--	
• 5 jours consécutifs	238.00 €		178.50 €		214.00 €		--	
• 6 jours consécutifs	279.00 €		209.50 €		251.00 €		--	
• 6 jours X-PERIENCES	354.00 €		284.50 €		326.00 €		-10% pour tous	
• 7 jours consécutifs	313.00 €		235.00 €		281.50 €			
• 7 jours X-PERIENCES	388.00 €		310.00 €		356.50 €			
• 8 jours consécutifs	346.00 €		259.50 €		311.50 €			
• 9 jours consécutifs	378.50 €		284.00 €		340.50 €			
• 10 jours consécutifs	410.50 €		308.00 €		369.50 €			
• 11 jours consécutifs	442.00 €		331.50 €		398.00 €			
• 12 jours consécutifs	474.00 €		355.50 €		426.50 €			
• 13 jours consécutifs	505.50 €		379.00 €		455.00 €			
• 14 jours consécutifs	537.50 €		403.00 €		484.00 €			
• 15 jours consécutifs	570.50 €		428.00 €		513.50 €			
SAISON	742.50 €		557.00 €		668.50 €			
SAISON 2/7	408.50 €		306.50 €		367.50 €			
COOL SKI -DEBUTANT	23.00 €		Pass PIETON illimité		VERMEIL 75 ans et + ESB			
			ADULTE	ENFANT				
			1 jour	13.50 €	1 jour	17.00 €		
			6 jours	29.00 €	6 jours	53.00 €		
Tapis Lutins**+ Téléskis Clarines, Lièvre Blanc et Manessier + télésiège Dahu durant 3 heures (**): gratuit			Télésièges Roches Noires, Eucherts, Plan du Repos, Fort et Ecludets		Saison	209.00 €		

Les membres du Conseil Syndical, après en avoir délibéré, 1 ABS (Thierry Gaide), 9 POUR

APPROUVENT les tarifs, tel que proposés par la SAS « Domaine Skiable de la Rosière » et portés à la présente délibération

2 – QUESTIONS DIVERSES

2.1 Point saison d'hiver 2022-2023

Jean Régaldo – à la date du 31/03 – légère baisse sur le nombre de passages remontées mécaniques – chiffre d'affaires à date = +7,1% ; journées skieurs +1.5%

Les chiffres ne sont pas très bons depuis mi-mars – je pense qu'on terminera la saison à journées skieurs +0% et chiffre d'affaires qui se situera entre +5 et +6%

Pour mémoire, on avait augmenté les tarifs de +8%

Le panier moyen est inférieur à l'an passé notamment en raison des préventes de début de saison – des tours opérateurs qui avaient contractés des offres remisées – des gratuités événement station.

La répartition avec l'Italie se situe au-dessus du plafond P1 – on sera à 800 000€ - c'est le plus haut chiffre depuis l'ouverture du Mont Valaisan – il faisait très chaud en février, beaucoup de ski s'est fait en Italie – mais nous sommes quand même en dessous des montants avant ouverture du Mont Valaisan qui s'élevaient à 1.2 M - on tend toutefois vers le plafond P2.

Concernant cette fin de saison 2023, je suis inquiet – la dernière semaine, tous les hébergeurs ferment y compris le Club Med

Jean-Claude Fraissard – avons-nous eu des désistements liés aux manifestations actuelles contre la réforme de la retraite ?

Jean Régaldo – ce que nous avons entendu est qu'il n'y a pas eu de réservations tardives sur la fin de saison – est-ce lié au manque de neige, aux grèves ?

Matthieu Leclercq – sans compter le snowbashing ; les anglais ont l'impression que nous n'avons pas eu de neige.

2.2 Été 2024

Jean Régaldo – on espère le retour du Club Med – nous avons la confirmation de nouveaux lits comme Ily Hotel – on souhaite dynamiser l'été et ouvrir un second appareil – ouvrir le télésiège des Eucherts – c'est ce qui dynamisera le plus la station – nous prévoyons la mise en place d'un projet de mountain kart (100% gravitaire) – on a acté le tracé – on l'a présenté aux exploitants agricoles et à l'ONF – ce sera aussi un produit phare de la carte Activ'Été – on pense que c'est un beau produit – Ste-Foy a mis en place ce produit – ils sont assez contents – idem pour Avoriaz qui va lancer ce produit cet été – certes, le chargement d'un kart sera plus complexe sur un télésiège qu'un télécabine – on va embaucher à l'année notre responsable Bike Patrol pour développer cette activité – il s'occupera de cette activité, du VTT et des espaces ludiques en hiver – on ne peut pas imaginer utiliser les karts en hiver – Avoriaz l'a fait, mais pour ce qui nous concerne, nous n'aurons pas, je pense, une dureté de neige adaptée.

Thibault Gaidet – est ce que c'est une activité encadrée ?

Jean Régaldo – non pratique libre – il y aura un briefing au départ des clients – les pratiquants n'auront pas le droit de sortir de l'itinéraire dédié – on envisage de pucer les karts pour les tracer et surveiller leur bon usage.

Matthieu Leclercq – est-ce un secteur actuellement utilisé par des piétons ?

Jean Régaldo – non, pas de sentier piéton, pas de vélos, secteur qui est en train de se refermer avec les arcoses.

Jean-Pierre Maître – avez-vous fait un bilan de fonctionnement par rapport à un été classique, quel est l'impact de l'ouverture d'une seconde remontée ?

Jean Régaldo – on n’a pas regardé le prix des forfaits pour l’été 2024 – on n’a pas défini le prix du mountain kart – l’idée est de pousser et développer la carte Activ été et d’inciter le client à acheter la carte.

Par ailleurs, je pense qu’on fera une ouverture 6/7 jours sur les 2 appareils mais en décalé. Cela facilitera la gestion des ressources humaines. On aura 2 Karts cet été, pour faire des essais – pas de travaux qui nécessitent de permis d’aménager – on reste sur de l’amélioration de l’existant – nettoyer le chemin – le parcours s’étant sur domaine communal et ONF uniquement.

Jean-Claude Fraissard– rappelle - la DSP (Délégation de Service Public Domaine Skiable) prévoit l’ouverture de 2 appareils

2.3 Saison d’hiver 2023-2024

Jean-Régaldo - Pour les dates de la prochaine saison et concernant les discussions avec l’Italie – la Funivie voulait fermer le dimanche 7 avril – n’ont rien voulu entendre – la seule solution était de proposer le déplafonnement de la répartition sur la semaine du 8 au 14 avril 2024 - Répartition au réel si le plafond est atteint.

Thibault Gaidet – il paraît évident que le Club Med se calera sur l’ouverture de l’Italie
Matthieu Leclercq- faut aussi voir le calendrier des vacances scolaires – il est davantage favorable l’an prochain

Thibault Gaidet – estime – si on n’a pas la possibilité de skier en Italie en fin de saison, on n’a pas la même offre – moins attractive

Lionel Arpin – interroge - quel surcout représente cette proposition de déplafonnement sur la semaine du 8 au 14 avril 2024 ?

Jean Régaldo – selon la météo = entre 50 000 et 100 000€ la semaine du 8 au 14 avril

Thibault Gaidet –100 000€ c’est une semaine de février, c’est surestimé

Jean Régaldo – s’il fait beau, ce sera à minima 50 000€

Matthieu Leclercq – on est d’accord que cela coulera, mais sur une semaine de pâques il faut considérer le volume de chiffre d’affaires de la DSR et sur le principe, cela vaut le coup.

Jean Régaldo – oui, mais il faut que les hébergeurs jouent le jeu.

Matthieu Leclercq – quelles solutions coercitives aurait la commune pour obliger les hébergeurs à ouvrir ?

Thierry Gaide – on ne peut qu’inciter ; pourtant les domaines skiabiles sont de bien meilleure qualité à Pâques qu’en début de saison.

2.4 Ski Club La Rosière – demande ouverture Télési Poletta

Jean Régaldo – pour donner suite aux engagement DSF nous avons obligation de fermer les remontées en doublon pendant le semaines faibles – on l’avait fermé en janvier

Le Ski Club a fait un courrier étayé – sur les problématiques des jeunes qui désormais skient moins sur les glaciers pendant l’automne notamment – les jeunes ont besoin d’un volume de ski important – ont demandé une ouverture les week-ends et les mercredis – on l’a déjà appliqué pour mars – si cela vous convient, on peut répondre favorablement pour une ouverture mercredis, week-ends, et vacances scolaires zone A

2.5 Bilan des actions éco-engagement DSF Domaine Skiable de France

Matthieu Leclercq – quel bilan tirez-vous des actions menées autour des éco-engagements DSF ?

Jean Régaldo – on a réalisé quelques économies, notamment via la réduction de vitesse des remontées – je vous ferai un bilan de la saison complète une fois celle-ci achevée – on devrait être à une facture d'électricité multipliée par 3.5 après mise en œuvre des actions d'économie d'énergie.

Nous sommes uniquement éligibles aux aides d'Etat de l'automne dernier – mais nous sommes atypiques car dans leur système, la valeur de référence était celle de 2021, or en 2021 nous étions fermés COVID – nous avons obtenu un accord du ministère pour obtenir une autre référence - sur les 1.5 millions qu'on va payer en plus, au mieux on aura une aide de 500 000€ et on est plafonné à 2 millions pour le groupe (Avoriaz, Valmorel)

Un gros problème s'annonce pour décembre 2023, prix multiplié par 4 sur le mois de production de neige – EDF refuse de résilier notre contrat – j'ai espoir que l'Etat fasse bouger les lignes.

Thibault Gaidet – pour Poletta, je trouve aberrant qu'on ferme le télésiège – nous en avons besoin toute l'année – dans l'acronyme DSP, il y a service – vous dépensez énormément pour le snowpark – pour moi, Poletta doit être ouvert toute l'année – ce n'est pas la faible consommation de Poletta qui doit justifier cette décision – il n'y a pas seulement une utilisation du ski club – j'avais fait une demande pour l'ouvrir en semaine à minima jusqu'à 18 mars – on en a besoin en janvier tous les jours – formation de nos nouveaux moniteurs – pour moi c'est une aberration de le fermer – nous avons un stade, il faut le desservir – à plusieurs reprises, on a reçu des informations de fermeture à des horaires précoces de la liaison Italie, donc vous consommez moins.

Jean-Régaldo – ce n'est pas le même sujet

Matthieu Leclercq – ne pourrait-on pas trouver un compromis ? une ouverture permanente mais sur une plage réduite de type 9h-13h ?

Thibault Gaidet – je l'ai demandé, réponse négative

Jean Régaldo – le snowpark, c'est notre affaire – le ski club a fait un courrier très bien argumenté – l'ESF doit faire un courrier avec des justifications, concernant le passage des flèches c'est autre chose – DSF s'est engagé sur la fermeture d'un doublon

Matthieu Leclercq – ça s'interprète comme on veut – fermeture en dehors de forte activité – le stade sert toute l'année – pour un jeune qui s'entraîne pour les tests techniques, réduire les rotations génère de la frustration

Jean Régaldo – nous sommes intelligents – on discutera – mais dire que le télésiège Poletta sera ouvert toute l'année c'est un débat – si vous me l'écrivez et m'obligez à le faire, on le fera

Matthieu Leclercq – ouvrir de 9h -13h serait déjà divisé par 2

Jean Régaldo – il faut aussi que les acteurs locaux acceptent des contraintes – c'est la transition écologique – on nous impose de nouvelles contraintes – on doit les accepter et prendre notre part – j'essaie de trouver le meilleur compromis avec les règles dictées par la profession – j'accepte l'argument de la formation des moniteurs ; en revanche, le client qui passe une flèche peut mettre 5 minutes de plus en utilisant Roches Noires sans que cela soit pénalisant pour lui.

Thibault Gaidet – cite l'exemple de l'Alpes d'Huez, fermeture une semaine avant son terme – tu dis aux hébergeurs, faites l'effort – les économies, tu pourras les faire car de toute façon les hébergeurs vont se caler sur le Club Med

Jean Régaldo – question d'emploi, durée des contrats... certains travaillent aussi – le problème, est qu'il y a aussi toujours une dernière semaine

Thibault Gaidet – si on a une dernière semaine avec l'Italie, ce sera une vraie semaine

Jean Régaldo – c'est un autre débat, ferme-t-on si l'Italie ferme ?

Thibault Gaidet – ce n'est pas ce que je veux

Jean Régaldo – ce n'est pas le même sujet d'économiser sur des remontées fermées comme Poletta que de fermer la station 1 semaine avant

Faut se mettre d'accord entre nous – en bonne intelligence – la démarche du ski club est constructive, ils nous appellent et nous préviennent quand ils ne viendront pas le lendemain car ils ont une course ailleurs – sur la question de l'ouverture des Ecludets, on a travaillé ensemble avec la mairie de Séez, on discute – tout le monde doit faire un geste

Jean-Claude Fraissard – on peut partir sur ce principe de trouver une solution intelligente – revoyez-vous ensemble, Thibault et Jean pour trouver les solutions

Thibault Gaidet – oui avec l'ensemble des utilisateurs

2.6 Climsnow

Jean Régaldo – je suis en train de faire une synthèse de l'étude à destination grand public – j'avais prévu de travailler les modalités de communication – DSF a demandé de transmettre les études et DSF va travailler les modalités de communication autour de Climsnow – je finis le travail de synthèse et on verra avec Elise comment on communique dessus

Matthieu Leclercq – par rapport à la dernière mouture du GIEC, est ce que Climsnow est d'actualité ?

Jean Régaldo – Oui, Carlo Carmagnola font partie des comités scientifiques du GIEC, les données d'entrée sont les bonnes.

2.7 Les projets

TS Dahu

Jean Régaldo - fin d'enquête publique le 6 avril – fournisseur MND – planning serré – les travaux commenceront dès la purge des recours - Démarrage fin juin, travaux en juillet aout – transport de terre entre le bas et le haut de la remontée

Chardonnet

Jean Régaldo - rapport d'enquête publique favorable reçu cette semaine

Lionel Arpin – 3 avis uniquement positifs

Jean Régaldo – cela s'est très bien passé avec le commissaire enquêteur – regrette le peu de mobilisation des acteurs et socio pros du territoire pour soutenir le dossier

Retenue collinaire

Jean-Claude Fraissard – nous avons discuté du dossier en conseil municipal le 17 novembre 2022 – nous avons besoin d'éclaircir certains points – il sera nécessaire de refaire une réunion technique – on transmettra les remarques pour préparer cette réunion – date à programmer

Revégétalisation

Jean-Régaldo – stockage du fumier aux Eucherts – pas de changement de site - l'an dernier, nous l'avons fait venir avant juillet aout ce qui a généré des nuisances– si on le fait livrer en septembre, l'été suivant, il n'y aura plus de mouche – on ne livrera donc plus avant l'été

Jean-Pierre Maitre – c'est dommage – dans le cas d'une faible épaisseur de neige en hiver, le tas sera visible

Matthieu Leclercq – l'avez-vous fait composter ?

Jean Régaldo – on fait un dépôt et il se remature sur place
Matthieu Leclercq – explique – faire venir une machine – le passage d'un broyeur génèrera bien moins de nuisances

2.8 Statuts du SIVU – modalité de répartition entre Séez et Montvalezan

Jean-Claude Fraissard – nous avons bien reçu la demande de M le Maire de Séez sollicitant la révision de la règle de répartition entre les 2 communes – il faudra faire une réunion de travail spécifique – en attendant, faites-nous partager votre vision

Lionel Arpin – d'une part, la formule de répartition est compliquée et peu compréhensible – d'autre part, la population de Séez ne comprend pas que le retour financier vers Séez diminue alors que nous avons une position géographique spécifique.

Matthieu Leclercq – globalement, le pourcentage de Séez a diminué

Lionel Arpin – on a privilégié des investissements sur Montvalezan et notamment des remontées mécaniques au détriment de l'enneigement des Ecludets – il pourrait être intéressant d'équilibrer les choses – par exemple, peut-être envisager d'organiser les navettes par le SIVU – confère l'article 3 des statuts SIVU – ne peut-on pas inclure la navette des Ecludets ?

Jean-Claude Fraissard – je ne vais pas revenir sur le contexte d'origine – concernant les investissements – les premiers appareils, comme Poletta, ont été sorti de la DSP – aujourd'hui, on se retrouve dans le schéma inverse où c'est l'Italie qui pêche un peu – faut une réunion de travail et se faire aider – tout le monde, y compris Séez, à l'époque avait conclu que cette formule était un bon accord.

Christel Mailhe – nous avons des frais inhérents qui sont plus élevés que par rapport à la redevance touchée.

Dominique Maître – interroge - qu'avez-vous investi pendant ce temps ? – si on n'investit pas, on ne gagne pas – c'est logique.

Jean-Pierre Maître – vous parlez de l'Italie – cela joue pour les 2 ; ce qui coince c'est ce que dit Dominique.

Christel Mailhe –il faut travailler dessus, ce n'est plus acceptable.

Jean-Claude Fraissard – rappelle – nous avons fait 3000 lits obligatoires dans la DSP initiale auxquels s'ajoutent 1500 lits par avenant pour le Mont Valaisan – faire des lits, c'est générer du chiffre d'affaires, mais ce sont aussi d'énormes frais d'investissement et de fonctionnement sur la commune qui sont liés à ces lits - or via cette formule, vous bénéficiez de l'évolution du chiffre d'affaires – nous sommes passés à 6 millions de chiffre d'affaires en 2002 à 18 millions aujourd'hui.

Jean Régaldo – informe - dans la DSP – la navette interne à la station est dans la DSP – il est marqué clairement que les navettes sur le territoire sont organisées par la commune de Séez – il y a un équilibre à trouver s'il fallait intégrer cela à la DSP.

Matthieu Leclercq – on parle d'intégrer les navettes dans le SIVU, pas dans la DSP – commune de Montvalezan, vous avez un budget navette BSM – Séez – Montvalezan-La Rosière et on a la nôtre qui fait BSM – Séez – Les Ecludets – on pourrait les mettre à la charge du SIVU

Thierry Gaide – rappelle, dès que 2 communes sont concernées = la compétence juridique du transport appartient à La Région.

Matthieu Leclercq – oui, on fait tous une convention avec la Région

Thierry Gaide – il y a une convention CCHT (Communauté de Communes de Haute-Tarentaise)/Région, mais les engagements correspondants ne sont malheureusement pas réalisés.

Matthieu Leclercq – cela pourrait être une piste de travail – avec répartition qui pourrait être faite au niveau du SIVU – c'est marqué dans les statuts du SIVU.

Jean-Claude Fraissard – faisabilité administrative et juridique à vérifier

Par ailleurs, nous travaillons sur un dossier d'hébergement qui devrait finaliser le développement de la station – si ce projet voit le jour, il y aura une augmentation du taux de redevance en lien avec le nombre de lits.

Jean Régaldo – confirme - oui, le taux de redevance passerait à 6 % en 2026

Jean-Claude Fraissard – on programmera une réunion de travail là-dessus – mai 2023 – il y a des discussions globales qu'il faut avoir. Par exemple, la subvention amenée par Séez au Ski Club, est insuffisante

Dominique Maître – 18 enfants viennent de Séez ; nous, commune de Montvalezan, nous apportons non seulement les locaux et dépenses liées, mais aussi une subvention par enfant d'environ 860 € par enfant contre environ 40 €/enfant pour vous. On pourrait peut-être faire rentrer cette subvention dans le SIVU.

Matthieu Leclercq – pourquoi pas ?

Jean-Claude Fraissard – programmer une réunion spécifique en invitant l'ensemble du SIVU, sans présence DSR – si des questions techniques devaient se poser, on te les présentera.

Matthieu Leclercq – oui, je suis favorable à cette démarche.

Fin de réunion = 20h00

Le Secrétaire

Matthieu Leclercq



Le Président,

Jean-Claude FRAISSARD

